SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Signalétique et décors graphiques)

Hygiène, sécurité et environnement professionnels

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP SDG, veuillez visiter :
cap-signaletique.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

SIGNALÉTIQUE ET DÉCORS GRAPHIQUES

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG5 : PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Coefficient : 1 Durée : 1 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Santé et effets d'une exposition (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Démarche d'alerte et conduite à tenir (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Hygiène, sécurité et bio-nettoyage (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Responsabilité et respect des personnes (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ATELIER SIGNALÉTIQUE DES DEUX-RIVES, INTERVENTION À L'EHPAD LES TILLEULS, TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

L'Atelier Signalétique des Deux-Rives réalise la pose d'un marquage adhésif dans le couloir d'un EHPAD. La zone doit être nettoyée avant la pose puis remise en état après les travaux. Les résidents sont accueillis dans une aile voisine et certains peuvent être sensibles aux odeurs ou présenter une mobilité réduite.

Au cours de la préparation, un salarié utilise un produit de nettoyage contenant du 2-propanol. Après vingt minutes, il signale une irritation des yeux et un mal de tête. Le responsable interrompt l'activité. Vous analysez la situation à partir des documents techniques, puis proposez des mesures de prévention adaptées. Les réponses sont à rédiger sur le sujet et le document réponse.

Les documents DT 1 et DT 2 sont à votre disposition. Les données du cas sont fictives et sont fournies pour les besoins de l'épreuve.

PARTIE 1 : Santé et effets d'une exposition (5 points)

Repérer des informations de santé et relier une exposition à un risque

À l'aide du DT 1 et du DT 2, analysez les effets possibles de l'intervention sur le salarié et sur les personnes présentes dans l'établissement.

1.1 (1,5 point) Relevez les deux signes ressentis par le salarié et indiquez la voie d'exposition principalement concernée lors de l'utilisation du produit dans le couloir.

1.2 (2 points) Le DT 1 indique que Mme L. est atteinte d'asthme. À partir des informations du DT 2, expliquez pourquoi la présence d'odeurs de produit dans le couloir peut représenter un risque pour elle.

1.3 (1,5 point) Indiquez deux mesures immédiates permettant de protéger Mme L. pendant l'intervention, en tenant compte de sa mobilité et de son lieu d'accueil indiqué au DT 1.

PARTIE 2 : Démarche d'alerte et conduite à tenir (5 points)

Protéger, alerter et transmettre des informations utiles

Le salarié signale une irritation des yeux et un mal de tête après vingt minutes d'utilisation du produit. Le responsable arrête l'activité. Vous proposez une réponse adaptée à votre rôle de salarié intervenant dans l'établissement.

2.1 (2 points) Identifiez le danger lié au produit et formulez le risque auquel le salarié a été exposé. Votre réponse doit distinguer le danger de la situation d'exposition.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.2 (2 points) Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque étape, une action concrète permettant de protéger la personne, d'alerter le responsable et de transmettre les informations nécessaires. N'effectuez aucun acte de soin qui ne relève pas de votre fonction.

2.3 (1 point) Indiquez la première action à réaliser pour mettre le salarié à l'écart de l'exposition et précisez à qui signaler immédiatement la situation dans l'établissement.

PARTIE 3 : Hygiène, sécurité et bio-nettoyage (6 points)

Appliquer les consignes de prévention et le protocole de remise en état

Le DT 2 fournit les consignes de l'établissement pour le bio-nettoyage de la zone après l'intervention. Il précise également les informations figurant sur l'étiquette du produit utilisé. Répondez à partir de ces éléments.

3.1 (1,5 point) Indiquez deux équipements de protection individuelle à utiliser pour manipuler le produit de nettoyage, conformément aux informations fournies dans le DT 2.

3.2 (2,5 points) Remettez dans l'ordre les quatre opérations de bio-nettoyage décrites dans le DT 2. Présentez votre réponse sous la forme d'une suite numérotée de 1 à 4.

3.3 (2 points) Indiquez deux consignes à respecter pour éviter une nouvelle exposition au produit et permettre la réouverture de la zone en sécurité. Chaque consigne doit être justifiée par une information du DT 2.

PARTIE 4 : Responsabilité et respect des personnes (4 points)

Respecter la confidentialité et contribuer à la prévention

Les informations de santé figurant au DT 1 sont communiquées uniquement pour organiser la sécurité de l'intervention. Le chantier se déroule dans un lieu de vie accueillant des personnes dépendantes.

4.1 (2 points) Indiquez deux attitudes professionnelles permettant de respecter la dignité et la confidentialité de Mme L. pendant l'organisation et la réalisation des travaux.

4.2 (2 points) Proposez deux mesures de prévention que l'entreprise et l'établissement peuvent organiser avant une prochaine intervention de même nature. Justifiez chaque mesure par un risque identifié dans le sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION DE MME L. ET ORGANISATION DE L'ACCUEIL

Fiche anonymisée communiquée à l'équipe intervenante pour préparer l'intervention et organiser la sécurité. Les informations de santé sont confidentielles et ne doivent être utilisées que pour cet objectif.

Situation de la résidente

Information	Donnée
Personne	Mme L., 82 ans
Antécédents signalés	Asthme connu, déclenché notamment par certaines odeurs fortes
Constantes relevées par l'établissement le matin	Température : 36,7 °C ; fréquence respiratoire : 18 mouvements par minute ; fréquence cardiaque : 76 battements par minute
Régime alimentaire	Alimentation normale, sans régime spécifique signalé
Degré de dépendance	GIR 3 ; aide nécessaire pour certains déplacements et activités quotidiennes
Lieu d'accueil pendant l'intervention	Salon de l'aile A, accessible par un couloir distinct de la zone de travaux

Données transmises par l'établissement pour l'organisation du chantier.

DT 2 : PRODUIT UTILISÉ ET PROTOCOLE DE BIO-NETTOYAGE DE LA ZONE

Les éléments ci-dessous sont extraits de l'étiquette du produit fourni pour l'intervention et du protocole de bio-nettoyage validé par l'EHPAD Les Tilleuls. Ils s'appliquent à la zone concernée par le chantier.

Informations produit et consignes de prévention

Rubrique	Information
Produit	Nettoyant de surface prêt à l'emploi, contenant 5 % de 2-propanol
Mention de danger	H319 : provoque une sévère irritation des yeux
Consignes de l'étiquette	Éviter l'inhalation des vapeurs ; éviter le contact avec les yeux ; utiliser dans un local ventilé
Protection indiquée	Gants de protection adaptés et lunettes de protection lors de la manipulation
Mélanges	Ne pas mélanger avec un autre produit

Étiquette du produit de nettoyage mis à disposition sur le chantier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Protocole de bio-nettoyage de la zone après les travaux

Ordre à respecter	Opération
Étape A	Aérer la zone pendant au moins 15 minutes.
Étape B	Nettoyer les surfaces du haut vers le bas avec une lavette à usage unique.
Étape C	Éloigner les résidents et baliser la zone pendant les travaux et le nettoyage.
Étape D	Éliminer les déchets dans un sac fermé et laisser sécher les surfaces avant la réouverture.

Extrait du protocole de l'EHPAD applicable au chantier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau. Formulez des actions concrètes et adaptées à la situation décrite dans le sujet. Les quatre étapes doivent être renseignées.

Actions de protection et de transmission

Étape	Action à réaliser
Protéger la personne exposée	.....
Supprimer ou réduire l'exposition	.....
Alerter	.....
Transmettre les informations utiles	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP SDG, classés par épreuve et par année :
cap-signaletique.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP SDG reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
cap-signaletique.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.